



European
University
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

L'émigration des jeunes Libanais hautement qualifiés

Choghig Kasparian

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/10

Série sur la migration hautement qualifiée
Module démographique et économique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration hautement qualifiée
démographique et économique**

CARIM-AS 2010/10

**L'émigration des jeunes
Libanais hautement qualifiés**

Choghig Kasparian

Professeur de statistiques, faculté des lettres et des sciences humaines,
Université Saint Joseph de Beyrouth

Cette publication fait partie d'une série de publications sur la migration hautement qualifiée préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne" (30 novembre – 1 décembre 2009).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours du printemps 2010, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur la migration hautement qualifiée est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>.

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Au Liban, le rétablissement de la paix civile, le retour timide des déplacés et le lancement des travaux de reconstruction ont permis la reprise de l'activité économique. Mais ces changements demeurent insuffisants pour donner confiance aux jeunes dans leur avenir. Aussi assiste-t-on à une nouvelle forme d'émigration : celle de jeunes instruits à la recherche de carrières professionnelles plus prometteuses ou, plus généralement, de conditions de vie meilleures. On estime que, depuis la fin de la guerre, l'émigration a privé le Liban d'un cinquième de sa population active hautement qualifiée. Cet article vise à analyser le phénomène de l'émigration des jeunes Libanais hautement qualifiés durant les dix dernières années, de 1997 à 2007, et à apporter des éléments de réponse aux problèmes liés à l'émigration des élites. Il s'agit d'identifier les méfaits et les retombées positives sur la société d'origine d'une telle émigration. Cet article est divisé en trois sections : 1. le marché de l'emploi et l'émigration des travailleurs hautement qualifiés ; 2. les caractéristiques des émigrés hautement qualifiés ; 3. le rapport des émigrés hautement qualifiés avec leur pays d'origine

Abstract

After the civil peace was restored and displaced persons started to return home, Lebanon saw its first attempts of economic recovery. However, notwithstanding the strong efforts, the Lebanese society was unable to give young people confidence in their future and thus new outward flows began. These new emigration flows were mainly composed by highly educated individuals aimed at looking for better professional opportunities or, simply, improving their life conditions. During this period, one fifth of the Lebanese highly skilled active population left their country of origin. By using the most recent data, this paper aims to analyze the high skilled emigration flows in the last ten years (i.e. from 1997 to 2007), and to detect their potential advantages and drawbacks on the Lebanon society. For these purposes, the following dimensions are considered: 1. the labour market and highly skilled emigration ; 2. the characteristics of highly skilled emigrants ; 3. the relationship between these emigrants and their country of origin.

Introduction

Petit pays montagneux, largement ouvert sur la Méditerranée, le Liban est depuis des siècles un pays d'émigration. Suite aux vagues de départ successives depuis la fin du XIX^{ème} siècle se sont constituées partout dans le monde, notamment en Amérique latine, en Australie et en Afrique, d'importantes communautés de Libanais, créant ainsi des réseaux qui à leur tour ont facilité l'émigration d'autres compatriotes.

L'émigration des Libanais a également été facilitée par le développement de l'enseignement secondaire et universitaire assuré par des institutions italiennes puis françaises et enfin américaines, qui se sont établies au Liban dès la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Aussi, le profil des émigrés change-t-il rapidement : il ne s'agit plus de simples paysans qui quittent leur terre pour chercher fortune ailleurs mais de plus en plus de jeunes instruits, capables de manipuler en plus de leur langue maternelle une ou plusieurs langues étrangères. Les destinations aussi changent au gré des opportunités de travail offertes par différents pays. Ainsi l'Europe et plus récemment les pays arabes du Golfe attirent de plus en plus de Libanais.

Cette tendance à l'émigration s'est accentuée avec les conflits internes qui ont gravement perturbé la vie des Libanais de 1975 à 1990. Des familles entières ont été forcées de quitter leur résidence habituelle pour se réfugier ailleurs dans leur propre pays ou à l'étranger. Au Liban, le rétablissement de la paix civile, le retour timide des déplacés et le lancement des travaux de reconstruction ont permis la reprise de l'activité économique. Mais ces changements demeurent insuffisants pour donner confiance aux jeunes dans leur avenir. Aussi assiste-t-on à une nouvelle forme d'émigration : celle de jeunes instruits à la recherche de carrières professionnelles plus prometteuses ou, plus généralement, de conditions de vie meilleures. L'émigration des jeunes instruits, plus spécialement des diplômés universitaires, ayant pris de l'ampleur ces dernières années, des observateurs de la société libanaise ont tiré la sonnette d'alarme et ont incité les responsables à prendre des mesures pour limiter ce qu'il est convenu d'appeler « la fuite des cerveaux » afin que les élites formées au Liban contribuent à son développement économique et social.

Une commission chargée de mettre au point des projets favorisant l'emploi de la main-d'œuvre qualifiée et limiter ainsi son émigration a été récemment mise en place. Cette commission regroupe les directeurs généraux des ministères impliqués dans le projet et est assistée par la Banque mondiale.¹

Malheureusement l'Etat libanais n'a pas encore élaboré de statistiques officielles concernant l'émigration en général et l'émigration des jeunes universitaires en particulier. A défaut de telles statistiques, deux études récentes effectuées par l'USJ ont évalué l'ampleur et les caractéristiques de ce phénomène démographique durant les trente dernières années : la première² a étudié les vagues d'émigration de 1975 à 2001, la seconde celles ayant eu lieu de 1995 à 2007 avec une attention particulière pour les migrations des jeunes âgés de 18 à 35 ans.³

Par ailleurs, la publication récente des évolutions économiques au cours de la période 1997-2007⁴ permet d'étudier les problèmes d'emploi, de chômage et de migration en relation avec la structure et le développement de l'économie nationale.

¹ Projet intitulé « MILES » ou M pour macroéconomie, I pour investissement, L pour travail, E pour éducation et S pour protection sociale

² Choghig Kasparian, « L'entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration, 1975-2001 », Presses de l'USJ, Beyrouth 2003

³ Choghig Kasparian, « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir », Presses de l'USJ, Beyrouth 2009

⁴ Les comptes économiques du Liban Rétrospectives 1997-2007, Présidence du Conseil des Ministres. Liban

Cet article se base sur les données disponibles pour analyser le phénomène de l'émigration des jeunes Libanais hautement qualifiés durant les dix dernières années de 1998 à 2007 et apporte des éléments de réponse aux problèmes liés à l'émigration des élites, en identifiant les méfaits et les retombées positives sur la société d'origine d'une telle émigration. Ce sujet est abordé sous les trois titres suivants :

1. Le marché de l'emploi et l'émigration des travailleurs hautement qualifiés
2. Les caractéristiques des émigrés hautement qualifiés
3. Rapport des émigrés hautement qualifiés avec leur pays d'origine

Toutes les informations concernant l'emploi, le niveau d'étude et l'émigration de 1997 à 2007, sont tirées de l'enquête de l'USJ, « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir » réalisée en fin 2007 sur le terrain et publiée en mai 2009. Elles ont été spécialement établies pour ce papier, avec l'autorisation de « l'Observatoire Universitaire de la Réalité Socio-Economique (OURSE) » de l'université Saint-Joseph de Beyrouth. La publication faite à la suite de l'enquête portait sur une période de 16 ans, de 1992 à 2007. Cette enquête porte sur 8 061 ménages répartis sur tout le territoire libanais, comprenant 33 958 individus dont environ 10 000 jeunes âgés de 18 à 35 ans. Elle comprend aussi des informations relatives à environ 5700 émigrés, ou des Libanais ayant quitté le pays entre 1992 et 2007 et ayant de la famille au Liban.

L'enquête intitulée « L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais entre 1975 et 2001 » également réalisée par l'OURSE et publiée en 2003 a aussi permis de faire des analyses à travers le temps. Cette enquête a touché 18 243 ménages répartis sur tout le territoire libanais comprenant environ 83 000 individus. Les informations sont relatives à 19 928 émigrés entre 1975 et 2001.

Une autre enquête a été menée par l'OURSE concernant les diplômés de l'USJ des promotions 2000-2004. Publiés en 2006, les résultats de cette enquête n'ont pas été pris en compte dans ce travail car ils concernent uniquement les étudiants d'une seule université.

Le critère retenu pour définir les personnes hautement qualifiées est celui du niveau d'études : est considéré comme hautement qualifié tout individu ayant obtenu un diplôme d'études universitaires.

1. Le marché de l'emploi et l'émigration des travailleurs hautement qualifiés

En 1997, la population libanaise résidant dans le pays était estimée à 3 700 000 dont 1 222 000 étaient actifs⁵. En 2007, le nombre de Libanais résidents s'élevait à 4 043 000 et le nombre d'actifs à 1 512 000. En 10 ans la main-d'œuvre disponible a augmenté de 290 000 et le taux d'activité est passé de 33,0% à 37,4% de la population totale. Au cours de la même période, le nombre de personnes employées est passé de 1 114 000 à 1 404 000, alors que le nombre de chômeurs est demeuré stable, avec 108 000 demandeurs d'emploi.

En fait, le nombre de chômeurs aurait été beaucoup plus important si une partie des demandeurs d'emploi n'avait pas quitté le pays. D'après l'enquête de l'USJ, le nombre d'émigrés durant les dix dernières années est estimé à au moins 322 000 dont 226 000 seraient actifs en 2007. Ainsi, en l'absence d'émigration, la population active aurait atteint 1 738 000 soit 334 000 personnes de plus que le nombre de salariés dans les différents secteurs de l'économie libanaise.

⁵ D'après l'enquête sur les conditions de vie des ménages faite par l'Administration centrale de la statistique en 1997

La place des diplômés universitaires dans le marché du travail

Durant les dix dernières années le nombre de diplômés universitaires travaillant ou à la recherche d'un emploi a augmenté beaucoup plus vite que l'ensemble de la population active. La proportion de diplômés universitaires dans la population active a bondi de 15,4% en 1997 à 28,1% en 2007. Si l'on ajoute aux 425 000 universitaires actifs en 2007 ceux qui ont émigré durant les dix dernières années, leur nombre aurait atteint 534 000.

Cette évolution est la résultante de deux facteurs : la croissance rapide du nombre de diplômés universitaires d'une part et l'entrée dans la vie active d'un nombre de plus en plus élevé de femmes elles aussi diplômées d'autre part.

L'accès des jeunes aux études universitaires a été facilité par la prolifération des établissements d'enseignement postsecondaire : le nombre d'inscrits dans les universités est passé de 87 757 en 1997 à 160 364 en 2007⁶. Par suite, la population libanaise résidente de niveau universitaire a presque doublé en dix ans : elle passe de 227 000 en 1997 à 516 000 en 2007⁷.

En second lieu, le taux d'activité des femmes ayant achevé des études universitaires a constamment été supérieur à celui de l'ensemble des femmes : en 1997 le taux d'activité des femmes âgées de 20 à 64 ans était de 22,6% alors que les femmes de niveau universitaire étaient 67,0% à travailler ou voulant s'engager dans une activité économique. De 1997 à 2007, le nombre de femmes diplômées actives (âgées entre 20 et 64 ans) a été multiplié par 2,5, passant de 65 000 en 1997 à 181 000 en 2007, voire 208 000 si l'on ajoute les 27 000 femmes diplômées qui ont quitté le pays entre 1997 et 2007. Le taux de participation des femmes à la vie économique a également augmenté : 32,0% pour l'ensemble des femmes âgées de 20 à 64 ans et 73,0% pour celles d'entre elles ayant un diplôme universitaire.

Tableau 1 - Evolution de la population active libanaise et du nombre de diplômés universitaires actifs entre 1997 et 2007 (en milliers)

	Population totale			Diplômés universitaires		
	M	F	Total	M	F	Total
Population active résidente en 1997	976	246	1 222	123	65	188
Population active résidente en 2007	1 110	401	1 512	245	181	425
Emigrés de 1998 à 2007 actifs en 2007	189	38	226	82	27	109
Total actifs en 2007 Résidents+Emigrés	1 299	439	1 738	326	208	534

L'offre d'emploi

En 1997, l'économie libanaise employait 1 114 000 personnes dont 176 000 (soit 15,8%) avaient un diplôme universitaire. Ces derniers travaillent principalement dans les services : 52,1% des travailleurs dans les services aux entreprises et financiers et 31,8% de ceux qui travaillent dans les services sociaux et administratifs sont diplômés universitaires. Ils sont également relativement plus nombreux dans le secteur public que dans le secteur privé ou mixte : 25,3% contre 14,0% mais il est important de noter que ce dernier emploie 5 à 6 fois plus de travailleurs.

⁶ Source : Bulletins statistiques publiés par le Centre de Recherche et Développement Pédagogique du Ministère de l'Education, Liban

⁷ La définition du diplôme universitaire peut différer d'une enquête à l'autre et le nombre d'universitaires en 2007 peut être légèrement surestimé par rapport à la situation en 1997.

La fréquence relative d'universitaires parmi les femmes au travail est encore plus élevée : 26,0% dans l'ensemble, 50,0% dans les services aux entreprises et financiers et 37,0% dans les services sociaux et administratifs.

Le développement économique des dix dernières années a favorisé l'emploi dans les secteurs des services et par conséquent l'emploi des femmes et des travailleurs hautement qualifiés. De plus, l'élévation générale du niveau d'éducation de la population active s'est traduite par un taux d'emploi de diplômés plus élevé.

Tableau 2 - Evolution du nombre de Libanais résidents et du nombre de diplômés universitaires employés dans les différents secteurs économiques entre 1997 et 2007 selon le genre (nombre en milliers et taux de croissance moyen en % par an)

Secteur	a) Ensemble			b) Diplômés universitaires		
	1997	2007	Tx de cr.	1997	2007	Tx de cr.
Hommes						
Agriculture	89	64	-3,3	1	2	3,6
Industrie	141	128	-0,9	8	12	4,5
Construction	114	112	-0,2	8	15	6,5
Transport et communication	59	88	4,2	4	8	8,5
Commerce	219	243	1,1	21	35	5,2
S. aux entreprises, finances	51	90	5,8	27	58	8,0
Serv. sociaux, administration	146	195	2,9	41	73	5,7
Autres services	69	126	6,2	6	24	15,1
Total	888	1 046	1,7	116	228	6,9
Femmes						
Agriculture	12	14	1,6	0	0	7,4
Industrie	31	27	-1,3	2	3	2,3
Construction	2	3	4,7	1	2	3,9
Transport et communication	5	8	5,6	1	4	14,6
Commerce	42	66	4,7	7	15	8,4
S. aux entreprises, finances	22	39	6,1	11	28	10,0
Serv. sociaux, administration	93	150	4,8	34	92	10,3
Autres services	21	52	9,4	2	17	22,4
Total	227	358	4,7	59	162	10,6
Ensemble						
Agriculture	101	78	-2,6	1	2	4,1
Industrie	171	155	-1,0	10	16	4,0
Construction	116	115	-0,1	9	17	6,3
Transport et communication	63	96	4,3	5	13	10,3
Commerce	261	309	1,7	28	57	7,3
S. aux entreprises, finances	73	129	5,9	38	86	8,6
Serv. sociaux, administration	239	344	3,7	76	165	8,0
Autres services	90	178	4,6	8	36	15,8
Total	1 114	1 404	2,3	176	390	8,3

La croissance économique du Liban, mesurée par la croissance de son produit intérieur brut (PIB) a été en moyenne de 3,1% par an entre 1997 et 2007. Cependant elle ne s'est pas toujours accompagnée par une hausse significative des créations d'emplois. D'une manière générale, la croissance de l'emploi durant la même période a été plus faible : 2,3% en moyenne avec de fortes disparités d'un secteur à l'autre. Pour les raisons signalées plus haut, le taux de croissance de l'emploi de diplômés universitaires a été plus élevé : 8,3% en moyenne par an.

- L'emploi dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction a reculé alors même que la production dans ces secteurs augmentait en volume entre 1 et 2% en moyenne par an. Il faut remarquer qu'il s'agit de l'emploi de résidents libanais. Or ces secteurs emploient plus que d'autres des travailleurs non libanais (en particulier syriens) généralement peu qualifiés. En revanche, l'emploi de travailleurs libanais hautement qualifiés a progressé de façon non négligeable (entre 4 et 6% par an).
- Le secteur des transports et communications a réalisé la plus forte croissance (près de 10% par an) grâce au développement spectaculaire de la téléphonie mobile et des services de l'internet. L'emploi dans ce secteur a progressé de 4,3% en moyenne par an et celui des diplômés universitaires de 10,3%.
- Le commerce qui emploie un peu plus du cinquième de la population active libanaise est très sensible à la conjoncture. Le taux de croissance de l'emploi y a été de 1,7% en moyenne par an pour une croissance de la production en volume de 2% par an. Là encore la progression de l'emploi des travailleurs hautement qualifiés a été plus importante : en moyenne 7,3% par an.
- Après le secteur des communications, c'est celui de l'ensemble des services qui a connu le développement le plus important durant les dix dernières années avec 3,7% de croissance réelle par an en moyenne. L'offre d'emploi dans ce secteur a également augmenté de façon non négligeable : le nombre de travailleurs libanais dans les services a été multiplié par 1,62 entre 1997 et 2007, ce qui représente un taux de croissance de 4,9% en moyenne par an. On notera en particulier l'importante augmentation de l'emploi dans les services aux entreprises et financiers (+5,9% par an). Quant aux universitaires travaillant dans l'ensemble des services, leur nombre a plus que doublé en dix ans passant de 122 000 à 287 000 soit une hausse de presque 9% en moyenne par an. Par ailleurs, beaucoup de sociétés de services installées au Liban emploient du personnel hautement qualifié pour effectuer des travaux commandés depuis l'étranger grâce aux moyens de communication modernes. On assiste au développement de ce que l'on appelle le « Télétravail » ou travail à distance qui permet de limiter les déplacements à l'étranger.

La croissance de l'emploi des diplômés universitaires est corrélée avec celle de l'emploi féminin : alors que l'emploi des hommes progressait de 1,7% en moyenne par an, celui des femmes bondissait de 4,7% ; par ailleurs, le taux de croissance de l'emploi de femmes de niveau universitaire a atteint 10,6% en moyenne par an contre 6,9% pour les diplômés universitaires de sexe masculin.

Le taux d'emploi des travailleurs diplômés aurait pu croître davantage si les branches du secteur public employant du personnel hautement qualifié s'étaient développées de façon plus soutenue. En effet, si le nombre total de travailleurs dans le domaine public a progressé au même rythme que dans l'ensemble des secteurs, le nombre de diplômés y a augmenté de 5,6% par an seulement.

Tableau 3 - Evolution du nombre de Libanais résidents et du nombre de diplômés universitaires employés dans le secteur public entre 1997 et 2007 selon le genre (nombre en milliers et taux de croissance moyen en % par an)

Genre	a) Ensemble			b) Diplômés universitaires		
	1997	2007	Tx de cr.	1997	2007	Tx de cr.
Hommes	125	154	2,1	26	40	4,2
Femmes	37	50	3,0	15	31	7,7
Ensemble	162	204	2,3	41	71	5,6

L'émigration des travailleurs, facteur d'équilibre entre offre et demande d'emploi

La progression de l'emploi des diplômés d'études supérieures dans les différents secteurs de l'économie libanaise, bien que conséquente, a été plus faible que celle des diplômés universitaires à la recherche d'un travail : 8,3% contre 11,0% en moyenne par an. Ainsi en 2007 on dénombrait 346 000 universitaires actifs de plus qu'en 1997 ; mais seulement 61,8% d'entre eux avaient trouvé un emploi dans le pays. 31,5% d'entre eux, soit 109 000 personnes avaient émigré, portant à 23 000 le nombre de diplômés restés au pays sans emploi.

Cet afflux d'universitaires sur le marché du travail est causé principalement, comme il a été signalé plus haut, par le nombre de plus en plus important de femmes diplômées voulant exercer une activité économique. Celles-ci ont émigré dans des proportions moindres et ont été relativement plus nombreuses à être en chômage.

En conclusion, on peut lire dans le tableau ci-dessous que l'émigration des travailleurs hautement qualifiés n'a pas résorbé entièrement l'excédent de la demande sur l'offre ce qui a provoqué une hausse du taux de chômage parmi les actifs de niveau universitaire. Cette hausse a été plus importante chez les femmes qui ont moins tendance à émigrer que les hommes.

Tableau – 4 Taux d'émigration et taux de chômage dans la population active totale et dans la population active universitaire entre 1997 et 2007 (en %)

	a) Ensemble			b) Diplômés universitaires		
	M	F	Total	M	F	Total
Taux de chômage en 1997	9,1	8,0	8,8	5,8	8,3	6,6
Taux global d'émigration des actifs*	14,5	8,6	13,0	25,0	13,1	20,4
Taux de chômage en 2007	6,2	12,0	7,7	6,9	10,2	8,3

*Ce taux est égal au nombre d'émigrés entre 1997 et 2007 actifs en 2007 divisé par le nombre d'actifs total résidents et émigrés

2. Les caractéristiques des émigrés hautement qualifiés

L'émigration des Libanais hautement qualifiés n'est pas seulement liée au marché de l'emploi. En premier lieu tous les diplômés universitaires qui quittent le pays ne sont pas forcément engagés dans la vie active : si on estime que 136 000 ont quitté le Liban de 1998 à 2007, seulement 109 000 (soit 80%) étaient actifs en 2007. De plus, tous les actifs n'ont pas quitté le Liban parce qu'ils n'ont pas trouvé

d'emploi dans le pays : leur départ est parfois motivé par d'autres raisons, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Tableau 5 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant les raisons du départ (en %)

Raison	Hommes	Femmes	Ensemble
Raisons professionnelles	75,7	30,7	59,8
Etudes	13,2	9,0	11,8
Raisons familiales	2,8	52,8	20,5
Autres raisons	8,3	7,4	8,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Nombre de personnes interrogées</i>	938	497	1 435
<i>Nombre estimé de migrants</i>	88 123	48 170	136 293

Si les femmes émigrent principalement pour des raisons d'ordre familial (mariage, regroupement familial) trois diplômés de sexe masculin sur quatre quittent le Liban pour des raisons professionnelles. Parmi les autres raisons invoquées figurent la poursuite d'études supérieures, la situation politique et l'environnement général dans le pays d'origine.

Un émigré hautement qualifié sur deux réside dans un pays arabe

Le fort développement économique des pays du Golfe suite à la flambée des prix du pétrole durant ces dernières années a attiré la main-d'œuvre étrangère de tout niveau de qualifications. Beaucoup de travailleurs libanais parmi les plus qualifiés y ont trouvé des emplois bien rémunérés.

L'Amérique du Nord, plus spécialement les Etats-Unis, arrivent en deuxième position quant à la destination des migrants universitaires des dix dernières années, surtout pour les femmes. Par contraste les hommes sont presque autant à s'être établis en Europe qu'en Amérique (voir tableau 6).

Tableau 6 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant le pays de destination (en %)

Pays	Hommes	Femmes	Ensemble
Pays arabes	52,4	45,0	49,8
Amérique du Nord	18,2	25,0	20,6
Europe	18,5	19,2	18,7
Afrique	6,8	5,0	6,2
Autres pays	4,1	5,8	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

La majorité des migrants titulaires d'un diplôme universitaire sont des hommes jeunes

Environ deux-tiers (64,7%) des émigrés hautement qualifiés entre 1997 et 2007 sont des hommes. Presque aucun d'entre eux n'est âgé de plus de 64 ans. La plupart sont des jeunes de 20 à 34 ans (68,7% de l'ensemble, 65,5% des hommes et 74,4% des femmes).

Certains émigrés universitaires sont à la recherche d'un emploi

Sur les 109 000 émigrés universitaires actifs en 2007, 106 000 avaient un travail et environ 3 000 étaient à la recherche d'un emploi, soit un taux de chômage de 2,6%. Ce sont surtout les femmes qui, tout en ayant un taux d'activité plus faible, affichent le taux de chômage le plus élevé (5% contre 1,8% chez les hommes). On notera par ailleurs que 4,4% des diplômés ayant émigré ces dix dernières années poursuivent encore des études et viennent grossir les rangs des inactifs. Cependant, étant donné la taille de l'échantillon, les chiffres recensant le nombre de chômeurs ou d'étudiants ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 7 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant leur occupation en 2007 (en %)

Occupation	Hommes	Femmes	Ensemble
Travail	91,0	53,9	77,9
Recherche d'un emploi	1,7	2,8	2,1
Etudes	4,4	4,3	4,4
Autre occupation	2,9	38,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Taux d'activité économique</i>	<i>92,7</i>	<i>56,7</i>	<i>80,0</i>
<i>Taux de chômage</i>	<i>1,8</i>	<i>5,0</i>	<i>2,6</i>

La grande majorité des émigrés hautement qualifiés ont obtenu leur dernier diplôme au Liban

Le fait de poursuivre des études à l'étranger est certes un facteur favorisant l'émigration mais les données semblent indiquer que son impact n'est pas significatif. Seulement 9,9% des femmes et 20,9% des hommes de niveau universitaire ayant émigré ces dix dernières années ont obtenu leur dernier diplôme à l'étranger, principalement en Europe et aux Etats-Unis. (Voir tableau 8).

Tableau 8 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant le pays du dernier diplôme (en %)

Pays	Hommes	Femmes	Ensemble
Liban	79,1	90,2	83,0
Europe	10,2	4,4	8,2
Amérique du Nord	8,3	3,7	6,7
Autres pays	2,4	1,8	2,2
Total	100,0	100,0	100,0

La moitié des émigrés diplômés sont spécialisés dans les sciences et techniques

Environ un tiers des émigrés hautement qualifiés de sexe masculin sont ingénieurs ou spécialistes des technologies. Un autre tiers sont diplômés de gestion ou de commerce. Par contraste, les femmes sont relativement plus nombreuses à être diplômées en lettres, sciences humaines et droit (Voir tableau 9). Une brève comparaison avec le profil des jeunes diplômés restés au pays, semble indiquer que les ingénieurs et gestionnaires sont surreprésentés parmi les émigrés hautement qualifiés.

Tableau 9 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant la spécialisation (en %)

Domaine de spécialisation	Hommes	Femmes	Ensemble
Ingénierie, technologie	32,5	9,2	24,3
Sciences, mathématiques, informatique	15,5	9,8	13,5
Médecine	9,2	13,1	10,6
Sciences humaines, droit, sciences politiques	8,4	34,9	17,8
Gestion et services	33,1	28,9	31,6
Autres	1,3	4,0	2,2
Total	100,0	100,0	100,0

Les diplômés en lettres, sciences humaines et juridiques sont pour la plupart des femmes inactives

Comme il a été signalé plus haut, les diplômés émigrés ne sont pas tous engagés dans la vie économique. Les ingénieurs sont relativement les plus nombreux à avoir une activité professionnelle : 91,3% d'actifs contre une moyenne de 80% pour l'ensemble des diplômés ayant émigré après 1997.

Les diplômés en sciences humaines sont relativement moins actifs.

Tableau 10 - Répartition des diplômés universitaires ayant émigré entre 1997 et 2007 et taux d'activité suivant la spécialisation et l'occupation en 2007 (en %)

Domaine de spécialisation	Occupation			Taux d'activité
	Actif	Inactif	Ens.	
Ingénierie, technologie	27,7	10,6	24,3	91,3
Sciences, mathématiques, informatique	13,5	13,6	13,5	79,9
Médecine	10,8	9,8	10,6	81,4
Sciences humaines, droit, sciences politiques	13,1	36,3	17,8	59,1
Gestion et services	33,3	25,2	31,6	84,1
Autres	1,7	4,5	2,2	59,4
Total	100,0	100,0	100,0	80,0
<i>Nombre de personnes interrogées</i>	<i>1 149</i>	<i>286</i>	<i>2584</i>	

Les professions scientifiques et les professions intermédiaires sont celles qui sont exercées par le plus grand nombre de travailleurs émigrés hautement qualifiés.

Un nombre non négligeable (14,4%) d'émigrés hautement qualifiés de sexe masculin sont des cadres supérieurs ou dirigeants d'entreprises. Ceux qui exercent des professions scientifiques, comme les ingénieurs, sont les plus nombreux (30,4%). Quant aux femmes, elles sont moins nombreuses à être cadres supérieurs ou à exercer une profession scientifique ; on les retrouve davantage dans l'enseignement. Les professions intermédiaires qui sont exercées par 23,8% des hommes et 21,3% des femmes émigrés, n'exigent pas toutes une formation supérieure. Mais il est impossible d'attribuer ce déclassement dans l'emploi au regard de la formation acquise à l'émigration. Par contre, il semble

aussi que la fréquence relative de ceux ou celles qui exercent une profession n'exigeant pas de hautes qualifications telles que les emplois de bureau ou dans les services ne soit pas non plus négligeable.

Tableau 11 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant la profession exercée en 2007 (en %)

Domaine de spécialisation	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres supérieurs	14,4	5,3	12,1
Spécialistes des sciences	30,4	10,4	25,5
Spécialistes de la santé	6,8	12,3	8,2
Spécialistes de l'enseignement	3,1	23,5	8,1
Autres spécialistes en sciences et art	5,2	9,0	6,2
Professions intermédiaires	23,8	21,3	23,2
Employés administratifs	6,2	12,2	7,7
Employés dans les services et vendeurs	6,2	4,7	5,9
Autres travailleurs et indéterminé	3,8	1,3	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

3. Rapport des émigrés hautement qualifiés avec leur pays d'origine

Plus de 80% des émigrés hautement qualifiés des dix dernières années ont gardé des liens plus ou moins étroits avec le Liban

Seulement 17,7% des hommes et 21,9% des universitaires femmes ayant émigré de 1998 à 2007 ne rendent jamais visite à leurs proches dans leur pays d'origine. Les autres ont gardé des liens et effectuent des visites plus ou moins régulières.

Tableau 12 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant la fréquence des visites au pays d'origine (en %)

Fréquence des visites	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui pour le travail	2,0	0,8	1,6
Visites régulières	43,0	47,8	44,7
Visites de temps en temps	37,2	29,5	34,5
Pas de visites	17,7	21,9	19,2
Total	100,0	100,0	100,0

La moitié des émigrés universitaires libanais des dix dernières années envoient des aides financières à leur pays d'origine

Naturellement, ce sont les hommes qui, étant plus actifs, sont relativement plus nombreux à envoyer des aides financières à leur pays d'origine : 23,8% régulièrement et 27,5% de temps à autre.

Tableau 13 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant la fréquence des aides financières envoyées au pays d'origine (en %)

Fréquence des aides envoyées	Hommes	Femmes	Ensemble
Aides régulières	23,8	12,2	19,7
Aides non régulières	27,5	27,2	27,4
Pas d'aides	45,9	57,2	49,9
Indéterminé	2,8	3,4	3,0
Total	100,0	100,0	100,0

Un universitaire libanais sur cinq ayant émigré durant les dix dernières années a l'intention de retourner définitivement au pays

Si un peu moins de la moitié (47,6%) des émigrés universitaires de ces dernières années n'ont pas l'intention de retourner au pays, il est important de remarquer que 32,1% sont encore indécis. Ainsi la possibilité pour le Liban de récupérer ses élites reste importante.

Tableau 14 - Répartition des diplômés universitaires hommes et femmes ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant leur intention de retour définitif au pays d'origine (en %)

Intention de retour définitif	Hommes	Femmes	Ensemble
A l'intention	20,6	19,9	20,3
N'a pas l'intention	47,8	47,3	47,6
N'est pas décidé ou pas de réponse	31,6	32,8	32,1
Total	100,0	100,0	100,0

L'intention de retour définitif au pays est similaire chez tous les émigrés diplômés qu'ils soient hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes actifs ou inactifs mais dépend du pays où ils sont installés

Tableau 15 - Répartition des diplômés universitaires jeunes et moins jeunes ayant émigrés entre 1997 et 2007 suivant leur intention de retour définitif au pays d'origine (en %)

Intention de retour définitif	Age < 35 ans	Age > 34 ans	Ensemble
A l'intention	20,4	20,2	20,3
N'a pas l'intention	49,7	43,0	47,6
N'est pas décidé ou pas de réponse	29,9	36,8	32,1
Total	100,0	100,0	100,0

Cependant les plus âgés sont un peu plus nombreux à être indécis et les inactifs à avoir l'intention de retourner définitivement.

Tableau 16 - Répartition des diplômés universitaires actifs et inactifs ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant leur intention de retour définitif au pays d'origine (en %)

Intention de retour définitif	Actifs	Inactifs	Ensemble
A l'intention	19,8	22,5	20,3
N'a pas l'intention	47,9	46,5	47,6
N'est pas décidé ou pas de réponse	32,3	31,0	32,1
Total	100,0	100,0	100,0

Et la fréquence relative de ceux ou celles qui ont l'intention de retourner varie en fonction du pays de résidence : elle est plus grande chez ceux qui sont installés dans les pays arabes (23,7%) ou africains (23,1%) et plus faible pour les résidents en Amérique du Nord (15,4%) et dans les autres pays plus lointains tel que l'Australie ou l'Amérique du Sud (12,2%).

Tableau 17 - Répartition des diplômés universitaires ayant émigré entre 1997 et 2007 suivant leur intention de retour définitif au pays d'origine et selon le pays de résidence (en %)

Intention de retour définitif	Pays de résidence					Ensemble
	Pays arabes	Amérique du Nord	Europe	Afrique	Autres pays	
A l'intention	23,7	15,4	18,0	23,1	12,2	20,3
N'a pas l'intention	42,8	54,8	50,4	39,2	67,4	47,6
N'est pas décidé	33,5	29,8	31,6	37,7	20,4	32,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Echantillon</i>	<i>717</i>	<i>259</i>	<i>301</i>	<i>83</i>	<i>75</i>	<i>1 435</i>
<i>Nombre estimé</i>	<i>67 876</i>	<i>25 542</i>	<i>28 049</i>	<i>8 403</i>	<i>6 423</i>	<i>136 293</i>

Conclusion

L'émigration a privé le Liban du cinquième de sa population active hautement qualifiée. Mais peut-on en conclure que ce phénomène a représenté un handicap pour son développement économique et social ? Il est difficile de répondre à cette question, tant que les mécanismes du développement n'ont pas été analysés de façon approfondie. Sur le plan strictement économique, on ne peut pas affirmer que ces migrations aient été un frein au développement. La croissance économique est étroitement liée à la conjoncture régionale, à ses aléas sécuritaires et politiques. L'appareil productif du pays a pu trouver sur place la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à son fonctionnement grâce à l'excédent de diplômés dans les différents domaines. L'émigration des travailleurs hautement qualifiés peut cependant avoir eu un effet négatif dans la mesure où elle a privé le pays d'une élite dynamique capable d'innover et de créer de nouveaux emplois. Mais encore faut-il que l'environnement politique le permette!

Par ailleurs, l'émigration des travailleurs hautement qualifiés a potentiellement eu des conséquences positives. En premier lieu, les émigrés hautement qualifiés de retour au pays peuvent faire bénéficier l'économie locale des compétences et du savoir-faire qu'ils ont acquis à l'étranger. On ne connaît pas encore la fréquence de tels retours mais l'observation des réalisations faites dans le pays dans différents domaines de l'architecture, des installations hôtelières, des loisirs et de la création d'entreprises liées aux nouvelles technologies laissent entendre que les transferts de savoir-faire ont été significatifs. Par ailleurs l'intention de 20,3% des émigrés hautement qualifiés de retourner au pays est un signe encourageant.

Enfin les transferts d'argent des émigrés vers le Liban ont été un des moteurs de la croissance économique. Ceux-ci ont représenté environ 3,8 milliards de dollars par an de 1997 à 2007, soit 20% du Produit Intérieur Brut (PIB). La part des émigrés hautement qualifiés, dont la moitié déclare envoyer des aides financières au Liban, doit être assez important du fait que leurs revenus sont plus substantiels.